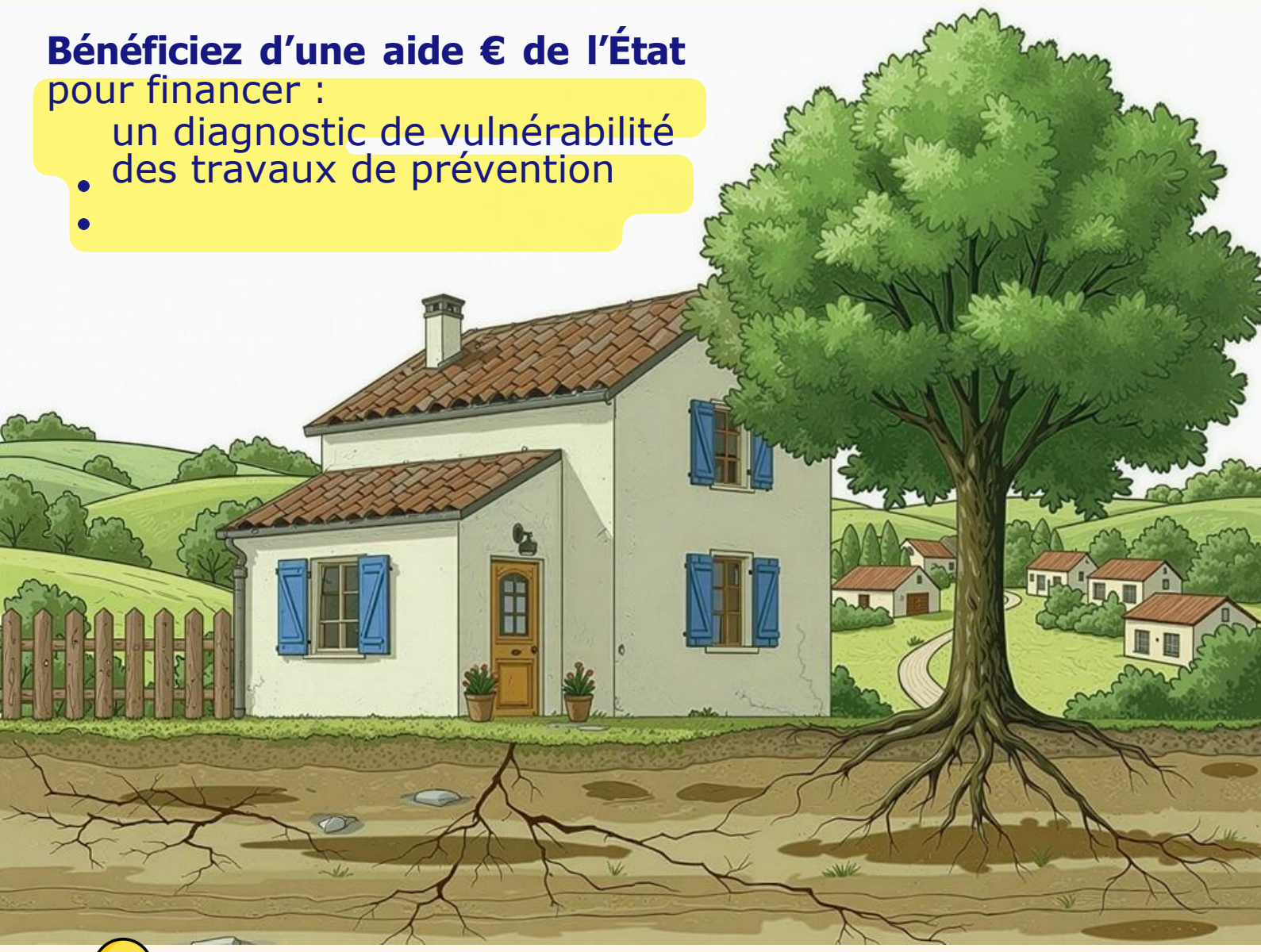
VOUS NE VOULEZ PAS DE FISSURES SUR VOTRE MAISON ?

AGISSEZ AVANT LES GROS DÉGÂTS

CAUSÉS PAR LE RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES

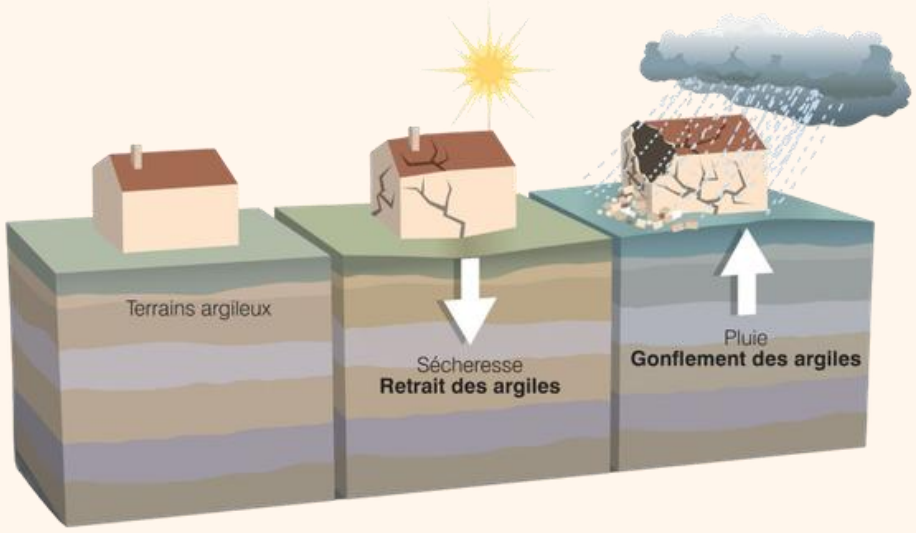
Bénéficiez d'une aide € de l'État
pour financer :

- un diagnostic de vulnérabilité
- des travaux de prévention
-



Des conseils gratuits près de chez vous avec l'ADIL du TARN
Tél : 05 63 48 73 80 - www.adil81.org

LE RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES (RGA)



L'alternance entre des périodes de sécheresse et d'humidité provoque des **mouvements du sol**, et des **dégâts sur nos maisons**

POURQUOI PROTÉGER VOTRE MAISON ?

Les travaux pour réparer les dégâts coûtent 16 500 € en moyenne. Si vous ne faites rien, votre maison risque de ne plus être réparable

La sécheresse de 2022 a coûté **3,5 milliards d'euros**

La situation empire partout en France : **61,5% des maisons** individuelles sont en zone d'exposition moyenne ou forte

DES SOLUTIONS AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD

L'État et ses partenaires vous accompagnent pour :

✅ mieux **comprendre les risques** qui fragilisent votre maison

✅ réaliser un **diagnostic de vulnérabilité** avec un professionnel

✅ **financer jusqu'à 80% des travaux de prévention préconisés** pour éviter des dégâts plus importants

LES AIDES DE L'ÉTAT

Des aides financières importantes selon vos revenus :



Pour un **diagnostic de vulnérabilité,** l'État vous verse une aide **entre 70% et 90% du coût** (dans la limite de 2000€ HT)



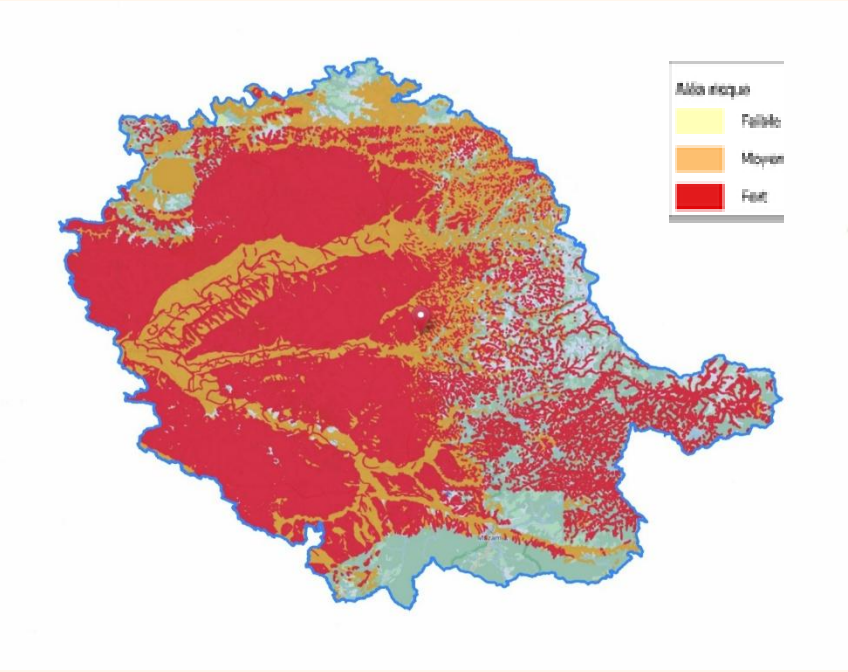
Pour des **travaux de prévention**, vous pouvez toucher une aide allant **de 50% à 90%** des coûts des travaux (dans la limite de 14000€ HT)

Êtes-vous concerné ? Vérifiez votre éligibilité à la page suivante.

LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Pour être éligible aux aides, vous devez remplir certaines conditions :

- ☑ être propriétaire occupant d'une maison individuelle non-mitoyenne
- ☑ maison achevée depuis au moins 15 ans
- ☑ maison de maximum 3 niveaux (sous-sol et combles compris)
- ☑ ne pas avoir été indemnisé par le régime catastrophe naturelle
- ☑ ne pas dépasser les plafonds de ressources
- ☑ habiter dans une zone d'exposition forte au RGA (rouge sur la carte),...



Testez votre éligibilité sur le simulateur officiel fonds-prevention-argile.beta.gouv.fr

Des conseils gratuits près de chez vous avec l'ADIL du TARN
Tél : 05 63 48 73 80 - www.adil81.org